

**BIGORRE
UNION
POPULAIRE**

POUR LE PROGRAMME L'AVENIR EN COMMUN

AVEC L'UNION POPULAIRE

**CHANGEONS RADICALEMENT
DE POLITIQUE DE SANTE**

**L'UNION
POPULAIRE**

POUR LE PROGRAMME L'AVENIR EN COMMUN

Fidèle à sa logique du bouc émissaire désigné, après avoir accusé la jeunesse d'irresponsabilité et de causer la mort de leurs aînés, voilà qu'Emmanuel Macron accuse une minorité de citoyens de la perte des hôpitaux en les prenant comme boucs-émissaires.

Macron et son gouvernement fuient leurs responsabilités !

- Qui décide de continuer à fermer des lits et des hôpitaux (Bichat à Paris, Beaujon dans l'Oise) y compris en pleine pandémie ?
- Où sont les 12 000 lits de réanimation promis par Véran à l'été 2020 ?
- Qui décide de ne pas créer les postes que les personnels ne cessent de réclamer, organisant de fait la « saturation » des hôpitaux ?
- **Qui décide de lancer un hôpital unique dans les Hautes Pyrénées qui se soldera par la fermeture de deux hôpitaux, la suppression de 150 lits et de 200 agents ?**
- **QUI DECIDE DE FERMER TOUS LES SOIRS LES URGENCES DE BAGNERES DE BIGORRE, mettant en danger les populations locales et engorgeant les services d'urgence de Lourdes et Tarbes ?**

La réalité de la politique de Macron et de ses prédécesseurs c'est :

17600 lits fermés depuis 2017 et 103 000 lits supprimés en 25 ans, 70 000 lits d'hospitalisation psychiatrique supprimés depuis 1980.

Une politique appuyée et approuvée sans états d'âme depuis 2017 par le député local Jean Bernard Sempastous.

Les Macron-Castex-Véran et leurs prédécesseurs Hollande-Valls-Touraine n'échapperont pas à la sentence d'Abraham Lincoln :

" Vous ne pouvez tromper Tout le monde Tout le temps "



L'Union Populaire et Jean Luc Mélenchon proposent de changer radicalement de politique de santé et de reconstruire notre système de santé longtemps considéré comme l'un des meilleurs du monde :

Instaurer le 100 % sécu, en finir avec la tarification à l'activité, engager un plan de recrutement des professionnels de santé, ré-ouvrir des lits d'hospitalisation et de réanimation, réouverture de maternités de proximité....

Tout citoyen doit disposer d'un service public de santé à moins de 30 minutes de son domicile !

« La sécurité des habitants exige de garantir un accès aux soins de santé à moins de 30 minutes, seuil critique au-delà duquel nos vies sont en danger, notamment en cas d'infarctus ou d'AVC »

TOUT CELA EST POSSIBLE et REALISABLE !



LA REALITE DES POLITIQUES DE SANTE DEPUIS DES DECENNIES ET DU MANDAT D'EMMANUEL MACRON EN QUELQUES CHIFFRES ABJECTS

